



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



Règles d'accès au jardin d'arc et aux installations du logis

OCGIF – Les Archers du Moulon



archers@ocgif.com

<https://ocgifarchers.sportsregions.fr/>



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



SOMMAIRE

	Page
1. L'ACCES AU JARDIN D'ARC.....	3
2. AUTORISATIONS	4
3. GESTION DES INVITES	4
4. UTILISATION DES EQUIPEMENTS.....	4
5. PAS DE TIR.....	5
LE JARDIN D'ARC.....	5
LE PETIT PARCOURS	6
LE GRAND PARCOURS.....	7
ÉTAT DU PARCOURS ET CIBLES.....	8
TIR AU MAT.....	9
6. LE LOGIS.....	9
LORSQUE LES ARCHERS ARRIVENT AU LOGIS,	11
LORSQUE LES ARCHERS QUITTENT LE LOGIS	11
ENTRETIEN ET PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12
7. MATERIEL DE PREMIERS SECOURS.....	12
8. FLECHETTES	12
LE PAS DE TIR	13



1. L'ACCES AU JARDIN D'ARC

L'accès au jardin d'arc se fait par deux portails,



- **Un grand portail double** auquel on accède depuis l'intérieur des installations sportives de Moulon (il faut traverser à pied les anciens terrains de football)
- **Un petit portail** accessible depuis le chemin de randonnée de Moulon à la « Côte de Belle Image ».

Chaque portail doit impérativement être maintenu fermé en rentrant et en sortant, afin d'éviter les intrusions qui risqueraient de détériorer le terrain. Toutes les installations sont accessibles à tous, dans la logique nouvelle du club : **confiance et responsabilité**. Durant la fermeture du complexe sportif de Moulon, l'accès se fait uniquement par le portail de la route des plants de Moulon.



2. AUTORISATIONS

La section Tir à l'Arc a défini plusieurs groupes WhatsApp permettant un échange rapide et facile entre les adhérents. L'un des groupes est :

[« Entraînement Gymnase et Parcours Extérieurs »](#)

Groupe concernant les informations des entraînements au gymnase et en extérieur (se reporter à son descriptif dans l'application)

Pour des raisons de sécurité, **il est impératif de :**

- **Signaler son arrivée sur le terrain par un message sur ce groupe WhatsApp**
- **Signaler son départ du jardin d'arc une fois l'entraînement terminé**, (signaler par ce biais aux membres du bureau tous problèmes, évènements rencontrés ou comportements inappropriés)

Dans le cadre d'une utilisation programmée et/ou sous encadrement d'au moins un membre du bureau, un archer se chargera d'envoyer un message pour le groupe, à l'arrivée et au départ du groupe d'archers.

3. GESTION DES INVITES

Toute invitation d'une personne étrangère à la section Tir à l'Arc de l'OC Gif doit être signalée et autorisée par le président de la section Tir à l'arc de l'OC Gif (en cas d'absence un membre du bureau) même s'il s'agit d'un accompagnant non-archer. (Y compris s'il s'agit de mineurs).

La pratique du tir à l'arc par un archer invité étranger à la section Tir à l'Arc de l'OC Gif doit être signalée et autorisée de la même manière. Pour pratiquer le tir à l'arc sur les installations du terrain, l'archer invité doit détenir une licence valide FFTA ou FFTL de l'année en cours. L'archer qui l'a invité est responsable de son comportement, du bon respect des présentes règles et des dégâts éventuellement occasionnés. Il devra prévenir de son arrivée et de son départ sur le groupe WhatsApp cité plus haut.

4. UTILISATION DES EQUIPEMENTS

L'utilisation en jardin en loisir est admise dans le cadre de la pratique du tir à l'arc. Les règles d'accès présentées plus haut sont applicables en totalité.



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



L'usage d'un arc par une personne sans licence est strictement interdit,

Cette pratique doit être exceptionnelle et encadrée par un instructeur fédéral ou à défaut par un membre du bureau habilité.

S'il s'agit d'un archer mineur membre du club, Il doit obligatoirement être accompagné soit par un encadrant, soit par un membre du bureau, soit par un visiteur adulte autorisé par le bureau.

5. PAS DE TIR

LE JARDIN D'ARC



Le « Jardin d'Arc » est composé de plusieurs pas de Tir à 16, 30, 40 et 50m avec des buttes de tir sur cibles papier de différentes tailles.





Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



La pratique du tir à l'arc en extérieur ou au jardin d'arc est identique au tir en gymnase et les mêmes règles s'appliquent :

- Personne ne se déplace vers les buttes de tir pendant le tir des autres archers
- Arcs déposés sur les supports d'arcs après les tirs,
- Récupération des flèches au signal « flèches ! »,
- Déplacements aux cibles de l'ensemble des archers des quatre distances,
- On reprend le tir lorsque tous les archers sont revenus des buttes de tir.

LE PETIT PARCOURS



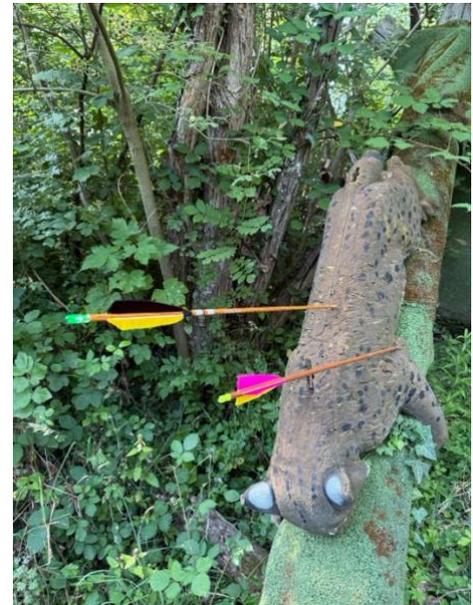
Le « petit parcours » est composé de cibles en 3D et en 2D après la butte de tir de 50m sur le côté du terrain jusqu'à l'entrée du « petit bois » du « grand parcours ». Un plan du parcours avec le numéro, le type et la distance est affiché sur la porte du « logis ».

Le « petit parcours » est constitué par les pas de tir numérotés de 1 à 16.

Il est utilisable en permanence car il est possible de « **contrôler les archers à vue** » :

- Les archers doivent tirer en un peloton d'archers,
- Chaque archer tir à tour de rôle,
- Lorsqu'un archer tire, les autres archers du groupe restent derrière le pas de tir de la cible représenté par un piquet planté portant le numéro de la cible,
- Une fois que le dernier archer a tiré sa volée de flèches, tous le monde va ensemble récupérer les flèches avant de passer en groupe à la prochaine cible.
- Avant d'encocher une flèche, les archers doivent s'assurer que leur tir ne peut en aucun cas présenter un risque pour les autres archers pouvant être sur les buttes fixes ou particulièrement envers les archers retirant leurs flèches sur les cibles de 50m ou cherchant des flèches derrière les buttes.

LE GRAND PARCOURS



Le « grand parcours » est situé dans le petit bois au bout du petit parcours. Il est composé d'un grand nombre de cibles 3D réparties dans le petit bois. Un plan du parcours avec le numéro, le type et la distance est affiché sur la porte du « logis ».

Il se pratique en un seul peloton à la fois. **Un seul peloton est autorisé à la fois sur le grand parcours.**

Il est impératif de signaler la présence du peloton d'archers sur le grand parcours sur le panneau prévu à cet effet.





Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



L'Accès est interdit à quiconque lorsqu'un peloton s'est engagé sur le grand parcours

Un tireur confirmé prend la responsabilité du peloton.

De plus il est formellement interdit de se trouver seul.

L'archer doit être accompagné soit par un visiteur adulte capable de prévenir les secours, soit d'un membre du bureau ou par un encadrant ou membre de la section Tir à l'Arc.

Lorsque l'on revient du grand parcours vers le petit parcours :

Signaler son retour vers le petit parcours pour s'assurer que personne ne soit à proximité de l'entrée du petit parcours.

Aux heures d'entraînements, les mardis et vendredis si un groupe d'archers est dans le petit bois sur le grand parcours, ce groupe doit impérativement revenir à 17h pour laisser place aux entraînements planifiés de la section tir à l'arc. Il en va de même pour les samedis matin de 10h à 12h, si le bureau organise un entraînement au jardin, le groupe d'archers doit revenir pour laisser la place à la séance d'entraînement compétition.

ÉTAT DU PARCOURS ET CIBLES

Les cibles ont un coût important il revient à tous de préserver cet héritage des années de vie de la section Tir à l'arc. Sur le jardin ou les parcours, faire attention à bien mettre la main sur la cible pour retirer sa flèche en douceur et en tournant, afin de ne pas la détériorer et la préserver.

Retirer les flèches comme expliqué lors des entraînements en salle et pour toutes les cibles 2D ou 3D maintenir la cible avant de retirer les flèches pour éviter d'endommager les cibles.

Après l'entraînement, signaler si des cibles sont abîmées, manquantes ou s'il y a un risque de sécurité.



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



TIR AU MAT



Le Tir au mât est uniquement praticable avec des « **flèches flufu et pointes blunt** ».

L'archer, pour tirer doit être à environ à 2m du mat pour éviter des trajectoires de flèches trop importante.

L'archer, doit visualiser le vol de sa flèche avant d'en retirer une nouvelle pour des raisons de sécurité. La première flèche sera tirée sans personne dans le champ arrière du mât (attention aux autres archers retirant leurs flèches).

Le tir au mât est soumis à la synchronisation avec les autres archers tirant sur les buttes fixes

6. LE LOGIS

Le logis est le local en forme de chalet situé à l'entrée du terrain.



Aucun arc bandé ne doit entrer dans le logis



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



Il se compose :

- D'un espace de vie avec un salon, un évier, un bar, machines à café ou thé
- D'une pièce avec réfrigérateurs, congélateur micro-onde, moyens de cuisson et tout le nécessaire au pique-nique (assiettes, couverts, verres, tables, chaises, ...).
- D'un local technique avec les outils nécessaires pour l'entretien du site
- D'un local destiné au stockage de matériel d'archerie et de barbecue
- 2 barbecues extérieur fixes en briques. (L'entretien et le nettoyage sont à la charge de l'utilisateur)



L'accès au logis est autorisé aux archers membres de la section tir à l'Arc de l'OC Gif.

**Il est autorisé de pique-niquer en famille
mais toujours dans le cadre de la pratique du tir à l'arc.**

Il va sans dire que le comportement doit être irréprochable, dans le respect du lieu, des équipements et des autres. Tout manquement pourra faire d'une exclusion du club ou de l'accès au logis et des équipements extérieurs.

Un code d'accès au logis est communiqué aux archers confirmés. Il permet de déverrouiller le cadenas donnant accès au local destiné au stockage. A l'intérieur de ce local au fond à gauche il y a une boîte à clé avec le même code permettant de récupérer la clé donnant accès aux pièces intérieures du logis.



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



Une fois le logis ouvert, il faut neutraliser le système d'alarme (puis sa remise sous tension au départ).

L'utilisation de tout ce qui permet la pratique raisonnable du pique-nique et / ou du farniente est donc autorisée moyennant :

- La remise au propre après utilisation du logis et de la vaisselle utilisée,
- Ranger les chaises et les planches de la table extérieure dans le logis
- Ranger les ustensiles utilisés pour le barbecue et éteindre ou sécuriser le barbecue
- La participation régulière à l'entretien,
- Le maintien en état du matériel,
- L'évacuation des déchets produits.

LORSQUE LES ARCHERS ARRIVENT AU LOGIS,

- Couper l'alarme
- Un coup de balai est souvent requis pour nettoyer les projections ou déjections des petites bêtes dans le logis,
- Ouvrir les volets En levant et loquets enlever la barre de protection
- Ouvrir la fenêtre pour aérer

LORSQUE LES ARCHERS QUITTENT LE LOGIS

- Vérifier que la vaisselle est bien faite pour éviter les invasions de fourmis et autres gourmands de l'ombre et pour respecter les archers qui passent après pour qu'ils trouvent un espace agréable.
- Vider les capsules de la machine à café et penser à l'éteindre
- Prendre la poubelle pour la mettre dans les poubelles devant le gymnase si elle est pleine ou contient des choses qui pourraient attirer des nuisibles.
- Fermer les volets avec les 4 loquets et la barre de sécurité
- Remettre l'alarme
- Fermer la porte fenêtre vitrée en tirant la poignée vers le haut
- Fermer la porte en bois du logis, le verrou du haut et le verrou du bas
- Déposer la clé du logis dans la boîte à clé et remettre le panneau jaune devant la boîte à clé
- Fermer la porte du petit local avec le cadenas



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



ENTRETIEN ET PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Nous avons entamé une réflexion sur la possibilité de construire des toilettes sèches, afin d'éviter aux dames de devoir retourner aux sanitaires du gymnase. Toute aide sera la bienvenue pour la conception/réalisation.

Une à deux fois par an, il sera demandé aux archers de la section Tir à l'Arc de l'OC Gif de participer à une journée d'entretien des espaces jardin d'arc, petit parcours et grand parcours, afin de maintenir et préserver le site du logis dans un état compatible avec la pratique de notre sport.

Une boîte « tronc » est mise à disposition afin de recueillir la participation généreuse des archers aux frais de fonctionnement eau, café, produits entretiens ...

Tout ce qui est sur le terrain et au logis est destiné à y rester, pas à être emprunté même temporairement sans en informer un membre du bureau.

Si un archer constate un manque, une anomalie, un danger ou tout autre message concernant le fonctionnement du logis, penser à le signaler sur le groupe WhatsApp.

7. MATERIEL DE PREMIERS SECOURS

Une trousse de secours pour les premiers soins est mise à disposition sous le bar et à côté de la porte à l'entrée du logis. Si des produits sont utilisés, il est important de prévenir les membres du bureau afin de pouvoir les remplacer si besoin.

En cas d'accident, appeler les pompiers en situant « complexe sportif de Moulon » et envoyer une personne les accueillir au portail de l'entrée du complexe

8. FLECHETTES

Utilisation du jeu de fléchettes : le jeu est mis à la disposition de tous dans le respect de la sécurité des joueurs et des personnes présentes sur le site.



Règles d'accès
au jardin d'arc et aux installations du logis
OCGIF – SECTION LES ARCHERS DU MOULON



LE PAS DE TIR

- La cible doit être suspendue en hauteur, pour que le centre se trouve à 1,73 mètre (68 pouces pour être précis).
- Une ligne au sol sert à définir la distance de lancer.
- Celle-ci est à 2,37 mètres (93 pouces) de la verticale de la face avant de la cible.
- Une boîte de fléchettes est disponible dans le logis.

Ce jeu de fléchettes doit être utilisé avec soin.